

11 juin 2021 -16:11

Appartient à [Conseil des ministres du 11 juin 2021](#)

SPF Chancellerie : marché public de services média et de services de diffusion des informations

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public pour le compte du SPF Chancellerie du Premier Ministre en vue d'un marché de services média et de suivi, de traitement et de diffusion des informations des autorités fédérales en français et en néerlandais.

Le marché public sera passé par le biais d'une procédure négociée sans publicité préalable en vue de son attribution à la société Belga SA. Belga détient en effet un monopole de fait en Belgique, pour ce qui est de la collecte d'informations, du suivi, du traitement et de leur diffusion en ligne dans les deux langues nationales (néerlandais et français).

Le marché public entrera en vigueur dès le 1er juillet 2021.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be